

## Burundi : Pierre-Claver Mbonimpa reste en prison

RFI, 16-09-2014 Le président de la principale organisation de défense des droits de l'homme au Burundi est incarcéré depuis mai pour «atteinte à la santé» de l'État. Malgré son état de santé, le tribunal de grande instance a décidé son maintien en détention hier, lundi. Les avocats de Pierre-Claver Mbonimpa demandaient à ce qu'il soit libéré pour raisons de santé.

Le juge a aussi décidé de demander la mise sur pied d'une commission médicale désignée par le ministre de la Santé pour faire un rapport sur l'état de santé de cette figure de la société civile burundaise. Une décision contradictoire et qui montre la partialité de la justice burundaise, selon la défense de Pierre-Claver Mbonimpa. Au point que les avocats ont décidé de ne pas faire appel. Maître Armel Niyongere, Un des avocats de Pierre Claver Mbonimpa : « Dans son jugement, il y a une contradiction. (...) On ne peut pas demander une commission médicale et rejeter la liberté provisoire. » Ecouter sur RFI